

Concours de pâtisserie amateur 2017 « LES TOQUES DE LA PATISSERIE » Le Lonzac, Dimanche 4 juin 2017

Règlement du concours

Admission, lieu et horaires

L'Association LE LONZAC vous invite à participer au 1^{er} Concours de Pâtisserie pour amateurs « **LES TOQUES DE LA PATISSERIE** » qui se déroulera **DIMANCHE 4 JUIN 2017 à partir de 15h** dans la **Salle des Fêtes de Le Lonzac (19470)**.

Le concours est ouvert uniquement aux amateurs âgés d'au moins 16 ans révolus. La participation est gratuite. La confection de la pâtisserie est à la charge du participant.

Le thème du concours 2017 est : « **FARANDOLE DE TARTES SUCREES** ». Le participant s'engage à ne pas acheter un dessert dans le commerce sous peine de se voir disqualifier.

Modalités d'inscription

La participation au concours se fait sur **inscription jusqu'au 27 mai 2017** inclus. Le Formulaire d'inscription et le présent règlement sont disponibles chez les commerçants et dans les restaurants du Lonzac ; par téléchargement sur Facebook : Association Le Lonzac et sur le site Internet : www.lelonzac.fr ; ou sur simple demande, par téléphone au 06.19.52.40.27 / par courriel : associationlelonzac@gmail.com

Les formulaires d'inscription dûment complétés seront déposés ou envoyés, au plus tard le 27 mai 2017, au siège de l'association à l'adresse suivante : Association LE LONZAC - 9 Place Gabriel Cérézat – 19470 Le Lonzac.

L'inscription d'une personne mineure devra être signée par son représentant légal.

Dès réception, une confirmation d'inscription sera envoyée à chaque participant.

Thème du concours

Le participant doit réaliser chez lui une pâtisserie répondant au thème 2017 « **Farandole de tartes sucrées** » qui sera interprété selon l'inspiration de chacun avec une version « classique ou revisitée ». La pâtisserie présentée devra permettre de découper 6 petites parts pour la dégustation du jury. Une seule pâtisserie sera présentée par participant inscrit.

Chaque participant devra déposer sa création, prête à être dégustée, entre 13h30 et 14h30, le dimanche 4 juin 2017, à la salle des Fêtes du Lonzac. Une fiche technique sera à compléter avec le nom de la pâtisserie. Pour préserver l'anonymat auprès du jury, un numéro sera attribué à chaque participant.

Jury de sélection

Le jury de sélection est composé de deux professionnels, deux membres de l'association, un membre de la communauté internationale du Lonzac, un jeune.

La dégustation par les membres du Jury se déroulera à partir de 15h, dans la Salle des Fêtes du Lonzac, en présence du public. Les pâtisseries seront présentées et dégustées de manière anonyme par les membres du jury qui évalueront le respect du thème, la présentation, l'esthétique, la qualité gustative, l'originalité et la créativité.

L'annonce des résultats et la remise des Prix et Récompenses auront lieu au plus tard à 17 heures. Les quatre premiers lauréats recevront des prix et un cadeau sera offert à tous les autres participants.

Aucune réclamation ne sera acceptée quant à l'impartialité des jugements du jury ou des organisateurs.

Contacts Info : 06.19.52.40.27 (Martine) - 06.80.35.70.33 (Maud)

Courriel : associationlelonzac@gmail.com

Autorisation d'exploitation du droit à l'image : Les participants acceptent l'utilisation et l'exploitation non commerciale des images prises dans le cadre de l'événement « Les Toqués de la Pâtisserie »